



Nombre de membres
du conseil municipal
élus :

19

Conseillers en fonctions :

19

Conseillers présents :
17

Conseillers absents :
2

Dont 2 avec pouvoir

L'an **deux mil vingt-deux**, le 7 du mois de décembre,

S'est réuni à 20 heures 00 à la Salle des Séances de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amarin, sur la convocation et sous la présidence de Charles WEHRLÉN, maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames et Messieurs WEHRLÉN Charles, Maire – AST Cyrille 1° adjoint – LOCATELLI Marie-Christine 2° adjoint - SAUZE Jean 3° adjoint - Nathalie BARRAUD 4° adjoint -

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ERHARD Huguette – EHLINGER René – PETER Véronique – GAIDELLA Patrick – POULET Sabine - HORNY Marilyne - SPERISSEN Alain – DUMOULIN Thierry – POTHIER Virginie – HUBER Emmanuelle – GSTALDER Emilie – MULLER Gaëtan.

Absents excusés avec pouvoir :

FRITHMANN Jean-Charles cm – donne pouvoir à Charles WEHRLÉN - HILDENBRAND Bastien cm – donne pouvoir à Gaëtan MULLER.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions des art. 50 & 174 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

2022-29 : Révision des taxes et tarifs communaux pour 2023

M. le Maire fait distribuer un tableau des tarifs actuellement en vigueur et apporte pour chaque tarif les précisions nécessaires à la bonne compréhension.

Il rappelle :

* que le bois d'affouage, réservé aux habitants de la commune, encourage les énergies propres. Compte tenu du dépérissement de la forêt qui à moyen ou court terme peut entraîner une baisse de volume à couper, il est proposé de limiter le nombre de cordes à 3 au lieu de 4 par famille.

Au vu de la conjoncture actuelle et des recettes enregistrées sur l'exercice 2022, Charles WEHRLÉN, Maire, propose de fixer le prix de la corde de bois à 200 euros.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- **DECIDE**, à compter du 1^{er} janvier 2023 :
 - de fixer le prix de la corde de bois à 200 euros ;
 - de maintenir les tarifs des concessions cimetière et columbarium et approuve le tableau ci-dessous :

Durée	Tombes au m ²	Columbarium (jusqu'à 4 urnes)	Espace cinéraire (jusqu'à 4 urnes)	Jardin du souvenir (forfait)
15 ans	45.- €	300.- €	400.- €	20.- €
30 ans	76.- €	500.- €	600.- €	20.- €

- **PRECISE** que le prix de la corde de bois d'affouage est arrêté comme suit, qu'il s'agisse de hêtre, de chêne ou de toute autre essence, qu'elle soit débitée en quartiers ou en rondins ;

- **APPROUVE** le tableau des taxes et tarifs en vigueur à SAINT-AMARIN et en fixe les montants applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'il suit :

LIBELLE		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023
Photocopie	noir et blanc	0,25 €
Photocopie	couleur	1,20 €
Droit de reconnaissance	terrains	16,00 €
Abri de chasse Altvogelbach	Droit de reconnaissance	35,00 €
Distillerie : locaux au prorata de la consommation de gaz	saint-amarinois	3,65 €/m3
	extérieurs	5,25 €/m3
DROIT DE PLACE : CIRQUE		25,00 €
DROITS DE PLACE marché	Forfait jusqu'à 5m	5,00 €
DROITS DE PLACE marché	Forfait de 5 à 10m	10,00 €
DROITS DE PLACE marché	Forfait 10m à 15 m	15,00 €
DROITS DE PLACE marché	Forfait au-delà de 15m	15 euros + 5 euros par tranche de 5m supplémentaire
DROITS DE PLACE CAMION OUTILLAGE	FORFAIT PAR JOUR	20,00 €
DROITS DE PLACE ambulant annuel	Camionnette 8 m ²	5,00 €/jour
		200,00 €/an
BOIS D'AFFOUAGE	Corde	200,00 €
BOIS de CHAUFFAGE	Façonnage individuel	4,60 €/stère
Taxe menus produits forêt	m3	35,00 €
Carte de ramassage bois mort		3,00 €/an
Location Maison du Bailli :		
Saint-Amarinois :	D.Journée sans chauffage	85,00 €
	D.Journée avec chauffage	135,00 €
	Banquet sans chauffage	165,00 €
	Banquet avec chauffage	230,00 €
Sociétés locales :	D.Journée sans chauffage	65,00 €
	D.Journée avec chauffage	90,00 €
	Banquet sans chauffage	100,00 €
	Banquet avec chauffage	135,00 €
Canton :	D.Journée sans chauffage	135,00 €
	D.Journée avec chauffage	200,00 €
	Banquet sans chauffage	255,00 €
	Banquet avec chauffage	335,00 €
Salle Majorettes	forfait	46,00 €/jour
Salle des Associations	forfait	51,00 €/jour
Location CAP par ALSH et Périscolaire :		
Salle Majorettes	Forfait	319.50 €/mois
Salle Musique	Forfait	333.70 €/mois
Salle Associations	Forfait	209.45 €/mois

Location Cercle Catholique :		
Salle de théâtre et Salle des jeunes avec chauffage		220,00 €
Salle de théâtre et Salle des jeunes sans chauffage		140,00 €
Salle des jeunes avec chauffage		100,00 €
Salle des jeunes sans chauffage		50,00 €
Salle des jeunes pour 2 heures		30,00 €

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Charles WEHRLÉN